

### **Séance plénière ouverte au public et aux médias**

**Ce mercredi 22 février 2023, 80 personnes ont participé à la séance plénière du Conseil du Jura bernois (CJB), ouverte partiellement au public et aux médias pour la présentation des possibilités de subventionnement dans les domaines du sport, des loteries et de la culture.**

En 2021, le CJB a instauré un nouveau format de séance plénière, donnant la possibilité à la population et aux médias d'assister au débat du cénacle sur différents sujets qui ne doivent pas nécessairement être traités à huis clos. Cela concerne en particulier les compétences dites « législatives » du Conseil (procédures de consultation, élections, etc.). Ce type de séance permet de répondre à un des objectifs de législature du CJB, à savoir de davantage communiquer sur ses activités et de rendre plus tangibles les travaux d'une institution politique régionale comme la sienne.

Pour cette 3<sup>ème</sup> édition<sup>1</sup>, le CJB a souhaité mettre l'accent sur la présentation des possibilités de subventionnement dans les domaines du sport, des loteries et de la culture. 80 personnes, issues principalement des institutions culturelles, des associations sportives et des communes, ont répondu présentes.

Le Fonds de loterie et le Fonds du sport n'étant actuellement pas assez connus et utilisés par les associations et clubs locaux, ces présentations ont donc pu montrer un panorama général des possibilités de financement. Pour l'occasion, des représentantes du Service Fonds et autorisations de la Direction de la sécurité (en charge du traitement technique des demandes de subvention Fonds du sport et Fonds de loterie) et du Service de l'encouragement aux activités culturelles de l'Office de la Culture (en charge du traitement technique des demandes de subvention FEAC) étaient invitées pour exposer les détails de ces trois fonds. En fin de présentation, la parole a été donnée aux différents intervenants et au public, permettant ainsi un échange constructif et intéressant.

Ce type de présentation sera amené à être reconduit afin que les actuels et potentiels demandeurs de subvention puissent être régulièrement informés sur les domaines éligibles et les critères d'octroi. Le CJB espère naturellement que ses actions amèneront à terme à une meilleure utilisation des Fonds du sport et Fonds de loterie.

### **Informations et contacts**

- Cyprien Louis, président du CJB, 078 714 45 53
- Kim Seiler, secrétaire générale du CJB : 031 633 75 73 / 079 482 34 72

*La Neuveville, le 22 février 2023*

---

<sup>1</sup> Rappel :

- 1<sup>ère</sup> séance / 24.11.2021 : consacrée aux travaux relatifs à l'avenir du site de Bellelay ainsi qu'à la consultation sur la révision partielle de l'ordonnance sur la radio et la télévision
- 2<sup>ème</sup> séance / 01.06.2022 : consacrée aux élections du CJB pour la législature 2022-2026

